

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17
Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 10 décembre 2010

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 10.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le lundi 20 décembre 2010 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-
2. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz – Budget 2010 – Modification budgétaire n°2 ordinaire.-
3. Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le deuxième trimestre 2010 – Notification.-
4. Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le troisième trimestre 2010 – Notification.-
5. Taxes communales - Exercices 2010-2013. Redevance sur les concessions de sépultures et cellules pour columbarium : Modification – Proposition – Examen et Décision.-
6. Taxes communales - Exercices 2011-2013. Taxe communale sur les centres d'enfouissement technique – Art. 040/364-33 : Modification – Proposition – Examen et Décision.-
7. Budget 2011 – Vote d'un douzième provisoire.-
8. Autorisation de disposer en attendant l'approbation du budget communal pour l'exercice 2011 des crédits de dépenses prévus pour l'organisation des festivités carnavalesques – Examen – Décision.-
9. Achat de mobilier pour l'Administration – Approbation – Décision.-
10. Projet FEDER 2007-2013 – Dossier terrains SNCB – Acte authentique et délégation de signature à MM. le Bourgmestre et le Secrétaire communal – Approbation – Décision.-
11. Bilan financier et rapport d'activités 2009 de l'ASBL « Syndicat d'initiative » - Notification.-
12. Convention de partenariat avec l'école des cadres du Service Provincial Sports et Jeunesse - Approbation.-
13. Eco-exemplarité au sein des Communes wallonnes – Projet EcoTeam – Appel à candidature pour le projet pilote – Examen – Approbation.-
14. Octroi d'une allocation de fin d'année 2010 aux membres statutaires et contractuels du personnel communal et aux grades légaux – Décision.-
15. Octroi d'une allocation de fin d'année 2010 aux Bourgmestre et Echevins – Décision.-

HUIS CLOS

16. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une Directrice, à titre temporaire.-
17. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité par défaut d'emploi d'une directrice d'école.-
18. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Réaffectation d'une directrice d'école.-
19. institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-

20. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
21. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
22. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Congé pour prestations réduites d'une institutrice maternelle.-
23. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine.-
24. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine.-
25. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine.-
26. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
27. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
28. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
29. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison e 13 périodes/semaine.-
30. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison e 13 périodes/semaine.-
31. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
32. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
33. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
34. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire.-
35. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire.-
36. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire. –
37. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire.-
38. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une maîtresse d'éducation physique.-
39. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire, pour 14 périodes, à charge du budget communal.-
40. Académie Communale de Musique – Désignation d'un professeur d'accordéon, à titre définitif.-
41. Académie Communale de Musique – Démission d'un professeur de percussion.-
42. Personnel communal – Mise en disponibilité pour cause de maladie – Décision.-
43. Comités communaux de l'Office de la Naissance et de l'Enfance – Composition – Modifications.-

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION

J. FAUCONNIER